

#cavabienaller - Règlements

Thématique pour les photographes

- Thème : #cavabienaller
- #cavabienaller est un concours et exposition de photos qui a lieu habituellement dans le cadre des Journées de la culture et du Salon 50+ de Lanaudière 2020 aux Galeries Joliette. Vu les circonstances actuelles, nous ne savons pas quelle forme (physique, numérique ou les deux) et à quel moment exactement seront exposées les photographies retenues dans le cadre de notre concours annuel. Mais chose certaine l'exposition des œuvres du photographe invité ainsi que de celles du public, choisies par notre comité de sélection, sera présentée et diffusée à l'automne ou cet hiver.

Consignes relatives au projet

- L'auteur de la photographie doit être membre FADOQ;
- L'auteur certifié à FADOQ – Région Lanaudière qu'il est le titulaire de tous les droits d'auteur relatifs à la photo soumise et que ces droits n'ont pas été préalablement cédés ou concédés à titre exclusif à autrui;
- L'auteur certifié à FADOQ – Région Lanaudière qu'il a une autorisation de diffusion de toute personne reconnaissable apparaissant sur la photo qu'il a soumise dans le cadre de cette exposition ou qu'aucune personne n'est reconnaissable sur la photo dont il est l'auteur;
- Les photographes peuvent proposer un maximum de 10 photos au comité de sélection du projet.

Description et attribution des prix *

- 1^{er} prix du comité : un certificat-cadeau de 75\$, gracieuseté de Photo J;
- 1^{er} prix du public : un certificat-cadeau de 50 \$, gracieuseté de Photo J;
- Tous les photographes qui ont participé au projet seront invités à la conférence de presse;
- Tous les photographes qui ont participé au projet seront invités au vernissage, en présentiel ou en virtuel, de l'exposition.

* Les prix sont sujets à changement sans préavis.

Modalités d'envoi

- La photo et sa fiche descriptive doivent être transmises via le formulaire disponible sur le site web de FADOQ – Région Lanaudière;
- La photo doit être en format jpeg (les photos en format papier sont refusées) avec une résolution minimale de 300 pixels par pouce et un poids entre 2 Mo et 10 Mo;
- L'auteur doit mentionner un titre et le contexte;
- Le dépôt d'une photo au comité de sélection ne garantit en aucun cas sa sélection pour l'exposition;
- La date limite pour faire parvenir sa photo est le 20 août 2020 Les photographes dont les photos auront été sélectionnées seront avisés par téléphone au plus tard le 1^{er} septembre 2020.

Licence d'utilisation

- Les photos sélectionnées pour les expositions seront agrandies au frais de FADOQ - Région Lanaudière. Si un recadrage s'avère nécessaire, l'approbation du photographe sera requise;
- Le photographe dont l'œuvre est retenue pour l'exposition accorde à FADOQ – Région Lanaudière une licence libre de droit, perpétuelle, non exclusive, mondiale et irrévocable pour la publication, la reproduction et la distribution de sa photographie sur toutes les plateformes numériques et les imprimés gérées par FADOQ – Région Lanaudière;
- En soumettant une ou des photos, le photographe certifie et garantit à FADOQ – Région Lanaudière qu'il est le titulaire de tous les droits d'auteur relatifs à la photo soumise et que ces droits n'ont pas été préalablement cédés ou concédés à titre exclusif à autrui.

Informations

- Isabelle Padula au 450 759-7422 poste 222 ou communications@fadoqlanaudiere.ca.
- www.fadoq.ca/lanaudiere/photo